

Budget des dépenses

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. J'ai entendu des députés d'en face m'accuser d'avoir manqué de respect au gouverneur général en ne me levant pas lorsque le président du Conseil du Trésor (M. Andras) a annoncé qu'il avait un message émanant de Son Excellence et portant sa signature. J'estime que le budget a trait à des fonds à pourvoir et que le fait que je ne sois pas levé ne constitue aucunement un manque de respect pour le gouverneur général ou quiconque. Si d'autres députés veulent se lever parce que le cabinet demande de l'argent, c'est leur affaire, mais on ne doit pas interpréter le fait que je sois resté assis comme un manque de respect pour la personne du gouverneur général.

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, le budget principal des dépenses pour l'année financière 1977-1978 que je dépose aujourd'hui devrait dissiper tous les doutes qui pourraient subsister en ce qui a trait à la volonté du gouvernement de restreindre la croissance de ses dépenses et d'assurer, avec la collaboration des autres niveaux de gouvernement, que l'accroissement tendanciel des dépenses publiques suivra la même trajectoire que celui du produit national brut. Cet objectif fondamental de la politique de dépenses du gouvernement a été réaffirmé sans équivoque par le ministre des Finances (M. Macdonald) dans le discours du budget de l'an dernier.

Mon collègue avait alors indiqué que le taux maximum de croissance des dépenses totales du gouvernement pour 1976-1977 avait été fixé à 14 p. 100 et que la planification budgétaire pour l'année financière qui débutera le premier avril prochain avait pour cible un taux de croissance global de l'ordre de 11 p. 100.

Je suis en mesure d'informer aujourd'hui la Chambre que nous prévoyons une augmentation de nos dépenses globales pendant l'année financière en cours inférieure à l'objectif que nous nous étions fixé il y a un an. Qui plus est, le programme de dépenses que le gouvernement vient d'approuver pour l'exercice 1977-1978 se traduira lui aussi par une augmentation moindre que celle que nous avions prévue.

D'abord, grâce à la vigilance du Conseil du Trésor et au contrôle vigoureux qu'il a exercé sur les projets financiers qui lui ont été présentés, les prévisions les plus récentes pour l'année financière en cours indiquent que les dépenses totales du gouvernement fédéral seront notablement inférieures à la projection de 42.2 milliards de dollars énoncée par mon prédécesseur à pareille date l'an dernier. Par conséquent, l'augmentation procentuelle des dépenses totales encourues en 1976-1977 devrait être inférieure au 14 p. 100 visé par le gouvernement et au taux de croissance anticipé du produit national brut.

Je tiens à souligner que, par dépenses totales, j'entends vraiment toutes les dépenses budgétaires et toutes les dépenses non budgétaires, qu'elles soient statutaires ou non statutaires, qu'elles soient comprises dans le budget principal des dépenses, ou dans les budgets supplémentaires A, B et C, ou dans tout autre budget qui pourrait être déposé avant la fin de l'année financière.

Ensuite, le programme de dépenses pour l'exercice 1977-1978 que le gouvernement rend public aujourd'hui prévoit des débours supérieurs de 7 p. 100—tout bien compté—au chiffre prévu pour l'année financière en cours. Le pourcentage d'aug-

mentation en regard des dépenses réelles sera évidemment un peu plus élevé si nous parvenons à contenir nos déboursés en deçà des 42.2 milliards projetés à l'origine pour 1976-1977.

Nos dépenses globales atteindront donc 45.1 milliards pendant l'année financière à venir. Les députés noteront, j'espère, que ce programme vise à une augmentation des dépenses globales bien inférieure à la cible de 11 p. 100 affichée en mai dernier par mon collègue des Finances. A moins que la conjoncture économique ne se dégrade, la croissance des dépenses fédérales sera donc réduite de moitié; elle sera réduite pour la quatrième année d'affilée, et elle sera inférieure à la croissance de la production nationale.

En d'autres mots, le budget principal des dépenses pour l'année financière 1977-1978 reflète les préoccupations des Canadiens en ce qui concerne le niveau des dépenses publiques et cherche à leur faire droit d'une manière responsable. Si j'avais à résumer l'orientation générale du Livre bleu, monsieur l'Orateur, je dirais qu'il répond aux besoins de l'heure tout en correspondant aux attentes des Canadiens.

Deux facteurs ont rendu possible cet «exploit». Je signale d'abord que le gouvernement a décidé, après avoir consulté les provinces, de proposer de nouvelles dispositions pour financer l'assurance-hospitalisation, les soins médicaux et l'éducation post-secondaire—trois programmes lancés conjointement avec les provinces il y a plusieurs années et qui sont maintenant bien établis.

Bien que ces dispositions prévoient le transfert de revenus fiscaux aux provinces, elles réduiront aussi de façon appréciable les virements fédéraux aux trésoreries provinciales d'environ 970 millions pour l'année financière 1977-1978.

On aura deviné que l'autre facteur qui explique comment le gouvernement est parvenu à comprimer ses dépenses plus qu'il n'espérait le faire il y a un an est tout simplement le programme de restrictions qu'il s'est imposé.

Ce n'est un secret pour personne, monsieur l'Orateur, que le criblage, le décorticage et l'émondage des plans de dépenses des ministères amorcés il y a un an et qui ont pris fin il y a à peine trois semaines—beaucoup plus tard que d'habitude—se sont avérés d'une rigueur sans précédent. Ce fut une année difficile pour le Conseil du Trésor, pour son secrétariat et pour tous les ministères et organismes fédéraux.

«Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage», conseillait Nicolas Boileau aux poètes il y a deux siècles; rares sont les poètes au Conseil du Trésor... et pourtant, je puis affirmer qu'en maintes occasions depuis le printemps dernier avon-nous demandé à nos fonctionnaires de remettre sur le métier budgétaire les projets des ministères.

● (1520)

L'aboutissement de ces révisions successives et exhaustives des demandes ministérielles est maintenant évident: l'augmentation des dépenses fédérales pour la nouvelle année financière se chiffre à trois milliards—deux milliards de moins que les prévisions de 1976-1977, presque trois milliards de moins que celles de 1975-1976, environ trois milliards et demi de moins que celles de 1974-1975, et un milliard et demi de moins que celles de 1973-1974.

Somme toute, en dépit d'un taux d'inflation, certes moins élevé que l'an dernier, mais toujours significatif, et en dépit de la demande toujours croissante de services fédéraux que suscite l'accroissement de la population et l'expansion économi-